

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Bonneuil, le 15 JUIN 2016

Service technique de l'Aviation civile

Département Sûreté - Equipements

Nos réf. LET/STAC/SE/0572 – 2016

Vos réf. Lettre du 20 mai 2016

Affaire suivie par : Salim MAMMAR

—salim.mammar@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 01 49 56 80 85 - Fax : 01 49 56 82 20

à

Société MORPHO DETECTION

11, boulevard Galliéni
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

A l'attention de Monsieur Thierry BARRIERE

RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : Dossier CER_ETD_013 – Certification de type de l'ETD modèle ITEMISER 4DX pour une utilisation sur Passagers

Monsieur,

Par lettre citée en référence, vous avez saisi le STAC d'une demande de certification de type d'un équipement de détection automatique de traces d'explosifs (ETD) de modèle ITEMISER 4DX pour une utilisation sur Passagers.

L'instruction du dossier, fondée sur l'analyse des pièces que vous nous avez remises, a permis d'établir que les performances obtenues lors des essais de conformité au règlement européen sur la base de la méthodologie commune CEAC d'évaluation des ETD version 2.9, satisfont aux exigences de la norme 1 du règlement (UE) N° 1998/2015.

Vous trouverez ci-joint le certificat de type CER_ETD_013 pour l'ETD de modèle ITEMISER 4DX pour une utilisation sur Passagers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Chef du département
Sûreté-Equipements

Thierry MADIKA

PJ : Certificat de type CER_ETD_013
Copie à : SE/GO

Direction générale de l'Aviation civile

Service Technique de l'Aviation Civile

Département Sûreté - Équipements

Division Sûreté

CERTIFICAT DE TYPE D'EQUIPEMENT DE DETECTION DGAC – CER_ETD_013

Ce certificat est établi en application du règlement (UE) n°185/2010 de la Commission du 4 mars 2010 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, de l'arrêté non publié du 30 juillet 2012 modifié relatif aux normes de sûreté de l'aviation civile, de l'arrêté du 11 septembre 2013 relatif aux mesures de sûreté de l'aviation civile, et de l'arrêté non publié du 11 septembre 2013 relatif aux mesures sensibles de la sûreté de l'aviation civile.

Il est délivré à :

*Société MORPHO DETECTION
11, boulevard Galliéni
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX FRANCE*

et certifie que l'équipement dont le type est identifié ci-après est conforme aux spécifications techniques applicables :

*Equipement de détection automatique de traces d'explosifs
Marque MORPHO DETECTION - Modèle ITEMISER 4DX
Norme 1*

Caractéristiques définissant le type :

- **Version matérielle du système** : P0007018-015-CEP
- **Version auxiliaire du système** : M0002057 (Swab)
M0001240 (Hand Wand)
- **Version de l'algorithme de détection** : C10_06_11-CEP
- **Version du concept d'emploi (CONOPS)** : MA100026-01/02
- **Type de source radioactive** : Equipement sans source radioactive
- **Domaines d'emploi** : ☒ Passagers ☐ Cargo

Au verso de ce certificat est jointe son Annexe CER_ETD_013 qui précise les conditions particulières d'utilisation de l'équipement et la référence de l'outil qui doit être utilisé pour vérifier le bon fonctionnement de l'équipement.

Ce certificat demeure valide jusqu'à ce qu'il soit suspendu ou abrogé.

Délivré le : **15 JUIN 2016**

Pour le Ministre et par délégation
Le chef du département
Sûreté-Equipements

Thierry MADIKA

31, avenue du Maréchal Leclerc
CS 30012
94385 Bonneuil-sur-Marne Cedex
Tel: 01 49 56 82 00 - Fax: 01 49 56 82 19
www.stac.aviation.civile.gouv.fr



STAC

ANNEXE CER_ETD_013

Référence du manuel d'installation de l'équipement :

MA100026-02-FR : Chapitre 2

Référence du manuel de maintenance de l'équipement :

MA100026-02-FR : Chapitre 7

Référence de la procédure et de l'outil destinés à vérifier le bon fonctionnement de l'équipement :

MA100026-02-FR : Chapitre 3

